

FOOT



Vienne



hebdo

N° 669 – Vendredi 16 janvier 2026

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat - 86000 POITIERS

Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51

Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 8
Avis aux éducateurs	p. 9
PV Commission Sportive	p. 11
PV Commission Jeunes	p. 17
PV Commission Litiges.....	p. 23
Informations diverses	p. 26

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 17 janvier :

- Plateaux Futsal Jeunes n° 2

Samedi 17 et dimanche 18 janvier :

- Formation Initiale d'Arbitres à Poitiers

Lundi 19 janvier :

- Centre de perfectionnement U12-U13
Gardien de but à Neuville de Poitou
- CFI Séniors à Verrières
- Comité de Direction

Mardi 20 janvier :

- Commission de Discipline
- Commission des Jeunes

Mercredi 21 janvier :

- Détection U12F-U13F à Migné-Auxances

Jeudi 22 janvier :

- Certification CFF2 à Poitiers
- Commission de Discipline

Vendredi 23 janvier :

- Formation arbitre de club

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



FUTSAL JEUNES

Les plateaux du samedi 17 janvier 2026 sont disponibles à partir de la page 4

COLLECTE FOOTBALL MISSION

La tournée Football Mission 2025-2026 se déroule entre janvier et mars 2026.

Plus d'informations page 7

FORMATION ARBITRE DE CLUB

VENDREDI 23 JANVIER 2026
au District de la Vienne de Football
début 19h00 fin prévue vers 20h30

Lien d'inscription page 7

e-COUPE DE FRANCE



eCOUPÉEFRANCE

ÉCRIS TA LÉGENDE



**DES PREMIERS TOURS À LA FINALE,
REPRÉSENTE LES COULEURS DE TON CLUB
JUSQU'AU CNF CLAIREFONTAINE
ET AFFRONTÉ DES JOUEURS PROS.**

INSCRIS-TOI SUR

eCOUPEDEFRANCE.FFF.FR

Plus d'informations et lien d'inscription page 3



PARTENAIRE

VOS FORMATEURS

Enrick Cossen - 06 47 66 18 90
Dirigeant fondateur des 2 entités ECP & ECC. Enrick est dans le monde associatif depuis 20 ans. Il connaît parfaitement ses difficultés, ses problématiques et ses attentes.

Jordan Durand - 06 66 91 11 76
Formatrice et conseillère en associations sportives. Jordan fait partie d'une association sportive depuis le plus jeune âge et en connaît tous les rouages.

Alexandre Merlet - 06 20 73 03 01
Passionné de sport et impliqué dans le monde associatif. Alexandre met ses compétences et connaissances au service des clubs.

Anelore Mery - 06 60 27 93 34
Formatrice et conseillère en communication. Anelore est CM de plusieurs entreprises et crée des sites internet. Elle connaît également des objets de communication personnalisés.

Damien Guillaume-Bonnin - 07 71 00 62 84
Formatrice en technique d'analyse vidéo. Damien a déjà accompagné de nombreux stagiaires et gère l'analyse vidéo d'un club de foot depuis 5 saisons au niveau régional.

Élodie Gervais - 06 72 68 73 35
Formatrice DUREP, son approche pédagogique interactive et son engagement rendent le DUREP accessible à tous afin d'évaluer efficacement la gestion des risques professionnels.

NOS MISSIONS

- Aider les clubs à se structurer et à se développer.
- Favoriser la montée en compétences des membres encadrants et dirigeants de l'association par le conseil et la formation
- Accompagner les clubs dans leur démarche de projet

EC CONSULTING

consult.perf@gmail.com
02 36 05 63 05
Loches
www.ecconsulting.com

ECC
CONSULTING

CLUBS ET ASSOCIATIONS
vous n'êtes plus Seuls !

Formation éligible au financement Formation adaptée à votre structure & dans vos locaux

NOS FORMATIONS

- "Bilan de compétences"**
un outil essentiel pour envisager sereinement votre prochaine étape professionnelle.
- Avoir une communication efficace pour sa structure***
Fluidifiez votre fonctionnement et améliorez votre image grâce à la communication !
- Créer un site internet 100% sur mesure***
Ayez un espace de communication personnalisé et illimité et gagnez en crédibilité.

- "Maîtriser les bases associatives"**
Acquérez les connaissances clés pour optimiser vos compétences et renforcer l'impact de votre engagement.
- "Améliorer les ressources financières de sa structure"**
Augmentez vos ressources grâce à une meilleure gestion et au développement de partenariats !
- "Mettre en oeuvre et piloter le projet de sa structure"**
Définissez et formalisez votre projet associatif qui sera le véritable guide et fil conducteur de votre structure !
- "Créer et promouvoir un événement"**
Augmentez votre notoriété et diversifiez vos ressources financières grâce à la mise en place d'événements !
- "Améliorer la gestion RH de sa structure"**
Recrutez et managéz vos salariés et bénévoles de manière efficace au sein de votre structure.
- "Analyse vidéo dans le sport"**
Connaître les techniques d'analyse vidéo liées à une activité physique et sportive afin d'optimiser la performance de votre équipe.
- DUREP**
Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
Optimisez la gestion de la santé au travail, pour renforcer la sécurité et le bien-être au sein de votre structure.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

FORMATION, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Financer sa formation
L'Afdas prend en charge les coûts pédagogiques des demandes de formation formulées par un adhérent pour ses salariés ou les dirigeants bénévoles et éligibles au titre du plan de développement des compétences.

Nos points forts

- Formation 100% sur mesure qualitative.
- Accompagnement de bout en bout
- Un formateur expérimenté et impliqué en associations sportives
- Calendrier de formation flexible.
- Modalités pédagogiques optimales
- Suivi post formation



AVIS AUX CLUBS

DATES À RETENIR

- **Samedi 17 janvier** : Plateaux Futsal Jeunes n°2
- **Samedi 17 et dimanche 18 janvier** : Formation Initiale d'Arbitres à Poitiers
- **Lundi 19 janvier** :
 - Centre de perfectionnement U12-U13 Gardien de but à Neuville de Poitou
 - CFI Séniors à Verrières
- **Mercredi 21 janvier** : Détection U12F-U13F à Migné-Auxances
- **Jeudi 22 janvier** : Certification CFF2 à Poitiers
- **Vendredi 23 janvier** : Formation arbitre de club au District
- **Samedi 24 janvier** :
 - Plateaux Futsal Jeunes n°3
 - Suite de la Formation Initiale d'Arbitres des 17 et 18 janvier
- **Mardi 27 janvier** : Certification CFF3 à Beaumont
- **Mercredi 28 janvier** : Détection U13G (lieu à définir)
- **Jeudi 29 et vendredi 30 janvier** : Formation Responsable École de Foot à Poitiers – Semaine 2
- **Samedi 31 janvier** : Plateaux Futsal Jeunes n°4
- **Lundi 2 février** : Centre de perfectionnement U12-U13 Gardien de but à Neuville de Poitou
- **Samedi 7 février** : Plateaux Futsal Jeunes n°5

PROCÉDURE FORFAIT / ARRÊTÉ

Nous nous permettons de vous rappeler que les clubs faisant forfait ou étant impactés par un arrêté municipal posé sur leur(s) terrain(s) sont chargés de prévenir leur(s) adversaire(s) et le ou les arbitre(s) officiel(s) (si désignation il y a) à partir du vendredi à 17h30.

Si les adversaires sont bien prévenus, les arbitres officiels sont parfois oubliés, occasionnant la prise en charge des frais kilométriques par les clubs recevants concernés.

Procédure pour connaître l'adresse email de l'officiel désigné :

Il faut aller dans Footclubs et dans l'onglet Epreuves – autres compétitions > rencontres, préciser les dates dans « matchs du », puis cliquer sur la date du match souligné. L'email de l'officiel désigné apparaît alors.

À noter qu'en passant par le nouveau module sur Footclubs (épreuves puis compétitions officielles), il n'est toujours pas possible de consulter l'email de l'officiel désigné.

e-COUPE DE FRANCE

La FFF, ses Ligues et ses Districts organisent la 3ème édition de l'eCoupe de France !

Disputée sur le jeu EA Sports FC 26 et sur Playstation 5, la eCoupe de France est la première compétition eFoot en France à mêler joueurs amateurs et professionnels.

L'objectif ? Permettre aux licenciés FFF de représenter leur club sur la scène eFoot et de se qualifier pour la grande finale régionale puis nationale.

A vos manettes, affinez vos stratégies et vos gestes techniques !

Fin des inscriptions pour la **phase départementale** le jeudi 22 janvier prochain !

Plus d'informations : urlr.me/kQuVXj

Lien d'inscription : urlr.me/6tFDYV



FUTSAL JEUNES – AIDE À L'ORGANISATION

Dans le cadre du développement de la pratique Futsal, le District de la Vienne proposera pour la quatrième saison consécutive cette pratique à différentes catégories de jeunes (U6 à U18, garçons et filles).

Pour rappel, nous avons pu faire jouer plus de 5000 jeunes l'an dernier à la même période.

Vous êtes éducateurs ou dirigeants, vous êtes intéressés pour nous aider à organiser cette opération cette saison, vous pouvez vous inscrire via le lien suivant : <https://urls.fr/TKhcUA>

Nous essayerons de vous positionner du mieux possible, en fonction de votre situation géographique.

PLATEAUX FUTSAL JEUNES – SAMEDI 17 JANVIER 2026

Adresses des gymnases accueillant les différents plateaux :

- **Pressac (86460)** – 43, rue du Bois de la Jarte
- **Lussac-les-Châteaux (86320)** – Rue de la Couture
- **Saint-Savin (86310)** – Rue Prosper Mérimée
- **Jaunay-Marigny (86130)** – 2, avenue du Parc du Futur
- **Quinçay (86190)** – 1, place du Champ de Bataille
- **Monts-sur-Guesnes (86420)** – Centre-bourg
- **Saint-Martin-la-Pallu – Vendevvre (86380)** – Route de Jaunay-Clan
- **Les Trois-Moutiers (86120)** – Le Bourg
- **Moncontour (86330)** – 5, impasse du Havre
- **Latillé (86190)** – Rue du Gymnase
- **Montmorillon (86500)** – Rue Saint-Nicolas
- **Ingrandes (86220)** – Rue René-Descartes
- **L'Isle-Jourdain (86150)** – Avenue de Bel-Air
- **Châtellerault – Gymnase Branly (86100)** – Rue Édouard Branly
- **Civray (86400)** – Rue Guy Texereau
- **Valence-en-Poitou – Couhé (86700)** – 20, rue Hemmoor
- **Saint-Maurice-la-Clouère (86160)** – Rue Désiré Bienvenu
- **Civaux (86320)** – Route du Fond d'Orveau
- **Valdivienne (86300)** – Les Genêts
- **Thuré (86540)** – Rue Pierre-de-Coubertin

Règlement Challenges Futsal U11F et U11G + Feuille de licences : <https://urls.fr/pdBZnG>

Règlement Critérium Futsal + Feuille de licences : <https://urls.fr/6PF0FK>

Règlement plateaux amicaux Futsal + Feuille de licences : <https://urls.fr/eUDtol>

	10-janv	17-janv	24-janv	31-janv	7-févr	14-févr	21-févr
U11F FL	X	T1 (13)	T2 (8) + 5E	X	X	X	Finale (4)
Critérium Futsal U13F	T1 (12)	T2 (8)	T3 (4)	X	X	X	Finale (2)
U13F Amicaux	X	4E	X	X	X	X	
Critérium Futsal U15F	X	T1 (10)	T2 (8)	X	T3 (4)	X	Finale (2)
U15F Amicaux	X	X	X	X	6E		
Critérium Futsal U18F	X	T1 (8)	T2 (4)	X	X	X	Finale (2)
U18F Amicaux	X	X	4E	X	X	X	
U11 FL	T1 (49)	T2 (32)	T3 (16)	T4 (8)	R	R	Finale (4)
U11 Amicaux	X	X	X	32 R + 17 E du T1	32 R + 17 E du T1	X	
Critérium Futsal U13	T1 (40)	T2 (32)	X	T3 (16)	T4 (8)	X	Finale (4)
U13 Amicaux	23 R	X	X	23R + 8E du T1	X	X	
Critérium Futsal U15	T1 (27)	T2 (16)	X	X	T3 (8)	X	Finale (4)
U15 Amicaux	13 R	13 R + 11E du T1	X	X	X	X	
Critérium Futsal U18	T1 (11)	T2 (8)	X	X	T3 (4)	X	Finale (2)
U18 Amicaux	5 R	5 R + 3 E du T1	X	X	X	X	

R : Equipes Réserves E : Equipes Eliminées



JOURNÉE DU 17/01/2026			
PRESSAC	CRÉNEAU 1 9H30-11H30	CRÉNEAU 2 11H30-13H30	CRÉNEAU 3 14H00-16H00
43 rue Bois de la Jarte, 86460 Pressac	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G NOUAILLE 1 ST BENOIT 1 GJ VAL DE VONNE 1 SMARVES ITEUIL 1	FUTSAL U13 VALENCE EN POITOU 1 VOUNUEIL BERUGES 1 NIEUIL L'ESPOIR 1 ST BENOIT 1	FUTSAL U15 AMICAUX VIVONNE - BIARD 1 VALENCE EN POITOU 1 GJ 3 VALLEES 86 2 NIEUIL L'ESPOIR 2
LUSSAC LES CHÂTEAUX	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G MIGNE AUXANCES 1 GJ VAL DE CLOURE 1 LIGUE 1 GJ VVM CHAUVIGNY 1	FUTSAL U13 GJ CSP 1 GJ 3 VALLEES 86 1 GJ VAL DE CLOURE 1 GJ VAL DE VONNE 1	FUTSAL U15 GJ 3 VALLES 86 1 NIEUIL L'ESPOIR 1 POITIERS ASAC 1 GJ MONTASEVRES 1
SAINT SAVIN	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G GJ MONTASEVRES 1 STADE POITEVIN 1 GJ AVENIR 86 BIARD 1	FUTSAL U13	FUTSAL U18 MONTMORILLON 1 GJ 3 VALLES 86 1 BUXEROLLES 1 GJ DISSAY BEAUMONT 1
MONTS S/ GUESNES	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G JAUNAY MARIGNY 1 PORTUGAIS CHATELLERAULT 1 GJ DISSAY BEAUMONT Ent AVA - BON - CEN - VOU	FUTSAL U13 Ent. SAMMARCOLLES - NORD VIENNE CHASSENEUIL ST GEORGES 1 GJ DISSAY BEAUMONT 1 GJ VVM CHAUVIGNY 1	FUTSAL U15 AMICAUX GJ AVENIR 86 2 GJ VVM CHAUVIGNY 2 POITIERS CEP 1 CHASSENEUIL ST GEORGES 2 LOUDUN 2
VENDEUVRE - ST MARTIN LA PALLU	Route de Jaunay-Clan, 86380 Vendeuvre-du-Poitou	FUTSAL U13 GJ CAP HAUT POITOU 1 NEUVILLE 1 MIREBEAU 1 GJ AVENIR 86 1	FUTSAL U15 ST BENOIT - LIGUE 1 MONTMORILLON 1 GJ DISSAY BEAUMONT 1 GJ VVM CHAUVIGNY 1
LES TROIS MOUTIERS	Le Bourg, 86120 Les Trois Moutiers	FUTSAL U15 MIGNE AUXANCES 1 LOUDUN 1 BUXEROLLES 1 Ent. VICQ ST SAVIN 1	FUTSAL U18 AMICAUX BUXEROLLES 2 JAUNAY MARIGNY 2 Ent. AVA - CEN - BON - VOU 1 GJ AVENIR 86 2
MONCONTOUR	5 Impasse du Havre, 86330 Moncontour	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G GJ SUD HAUT POITOU 1 UCSE 1 ASM 1 SO CHATELLERAULT 1	FUTSAL U15 AMICAUX GJ SUD HAUT POITOU 1 GJ ESPOIR SUD POITIERS 1 GJ MONTASEVRES 2 JAUNAY MARIGNY 1 JAUNAY MARIGNY 2
LATILLÉ	Rue du Gymnase, 86190 Latillé	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 F GJ SUD HAUT POITOU NEUVILLE NIEUIL L'ESPOIR BUXEROLLES	FUTSAL U13 F GJ SUD HAUT POITOU SO CHATELLERAULT GJ AVENIR 86 JAUNAY MARIGNY STADE POITEVIN
			FUTSAL U13 F LUSIGNAN NEUVILLE POITIERS 3 CITES GJ VVM CHAUVIGNY 1

**MONTMORILLON**

Rue St Nicolas, 86500 Montmorillon

FUTSAL FETIS LAHITTE U11 F
MONTMORILLON
SAULGE
LA CHAPELLE BATON
GJ 3 VALLEES 86

FUTSAL U13 F
MONTMORILLON
BUXEROLLES - VOUEUIL
NIEUIL L'ESPOIR
LA CHAPELLE BATON

FUTSAL U15 F
MONTMORILLON 1
NIEUIL L'ESPOIR 2
LUSIGNAN
NIEUIL L'ESPOIR 1
GJ VVM CHAUVIGNY

FUTSAL U18 F
MONTMORILLON 1
MONTMORILLON 2
LUSIGNAN
GJ 3 VALLES 86

INGRANDES

Rue René Descartes, 86220 Ingrandes sur Vienne

FUTSAL U18 F
LOUDUN
NEUVILLE
POITIERS 3 CITES
BUXEROLLES
VOUEUIL BERUGES

FUSTAL U15 F
LOUDUN
GJ ANTOIGNE INGRANDES
NEUVILLE
VOUEUIL BERUGES
POITIERS 3 CITES

ISLE JOURDAIN

Avenue de Bel-Air, 86150 L'Isle-Jourdain

FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G
NIEUIL L'ESPOIR 1
MONTMORILLON 1
FONTAINE 1
VALDIVIENNE 1

FUTSAL U13
Ent. ST SAVIN / VICQ 1
GJ MONTASEVRES 1
BUXEROLLES 1
MIGNE AUXANCES 1

BRANLY

Rue Edouard Branly, 86100 Châtellerault

FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G
GJ ANTOIGNE INGRANDES 1
NAINTRE 1
OZON 1
GJ CAP HAUT POITOU 1

FUTSAL U13
SO CHATELLERAULT 1
GJ ANTOIGNE INGRANDES 1
NAINTRE 1
BIARD 1

COUHE

20 Rue Hemmoor, 86700 Valence-en-Poitou

FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G
POITIERS CEP 1
VOUEUIL BERUGES 1
VALENCE EN POITOU 1
BUXEROLLES 1

THURÉ

Rue Pierre de Coubertin, 86540 Thuré

FUTSAL U13
THURE BESSE 1
JAUNAY MARIGNY 1
UCSE 1
STADE POITEVIN 1

FUTSAL U15 AMICAUX
VALDIVIENNE 1
GJ CSP 1
UCSE 1
UCSE 2
POITIERS ASAC 2

CIVRAY

Rue Guy Texereau, 86400 Civray

13:30	FUTSAL U13	15:30
	POITIERS ASAC 1	
	MONTMORILLON 1	
	GJ ESPOIR SUD POITIERS 1	
	GJ FOOT SUD 86 1	

ST MAURICE LA CLOUERE2 Rue Désiré Bienvenu, St Maurice la Clouère,
86160.

FUTSAL U7
LIGUGE
GJ VAL DE CLOUERE
SMARVES ITEUIL
VIVONNE
MIGNALOUX BEAUVOIR



COLLECTE FOOTBALL MISSION 2025-2026

Pour la deuxième année consécutive, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine s'associe à **Football Mission**, association labellisée par l'ONU et partenaire de la Fédération Française de Football, afin de mener une grande collecte de matériel et de textile de football au service d'actions solidaires et éco-responsables.

La tournée Football Mission 2025-2026 se déroulera entre janvier et mars 2026.

Durant cette période, les équipes de Football Mission viendront récupérer directement au sein des structures inscrites du matériel de football encore en bon état, afin de lui offrir une seconde vie en France et à l'international.

En participant à cette opération, les clubs contribuent activement à des actions solidaires et éco-responsables, tout en mobilisant leurs licenciés et adhérents autour d'un projet concret et porteur de sens.

Deux modalités de participation sont proposées aux clubs, si vous êtes intéressés, merci de contacter le District :

Option 1 – Organisation d'une collecte au sein du club

Vous organisez une collecte de matériel directement dans votre structure.

Football Mission assure ensuite le tri, la redistribution ou le recyclage des équipements collectés, avec un enlèvement effectué lors de la tournée prévue entre janvier et mars 2026.

Option 2 – Dépôt direct au District (sans inscription)

Vous pouvez également choisir de déposer directement votre matériel et textile de football au District, sans démarche d'inscription préalable.

FORMATION ARBITRE DE CLUB

Une dernière session de formation d'arbitre de club (anciennement arbitre auxiliaire) a été programmée :

- **VENDREDI 23 JANVIER 2026 au District de la Vienne de Football** – début 19h00 fin prévue vers 20h30,

Inscription obligatoire via le formulaire suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe8NVHhz28jnvO9o2CVaCPDhykVqTsu8XagbmJG8wY1LAwg/viewform?usp=publish-editor>



AVIS AUX ARBITRES

RAPPELS

1. Indisponibilités :

En cas d'indisponibilité pour une désignation du vendredi à 17h30 au dimanche midi uniquement, nous vous rappelons qu'il est impératif de prévenir l'astreinte arbitrage. Passé ce délai, il est impératif de contacter directement le club recevant. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site du District, dans l'onglet clubs. Le numéro de l'astreinte à contacter est le 06.88.57.90.08. Pour faciliter le travail de l'astreinte, merci de signaler vos indisponibilités jusqu'au dernier moment.

Par exemple, si vous êtes désigné le dimanche et que vous prévoyez tardivement un engagement le samedi, ou inversement, merci de vous mettre indisponible « en direct » afin de ne pas être sollicité pour combler un désistement de dernière minute.

2. Problèmes Techniques :

Nous rencontrons toujours des problèmes techniques émanant de la FFF concernant l'affichage des faits disciplinaires et les changements sur les feuilles de match informatisées. Nous tenons à rappeler qu'en cas d'exclusion, le rapport disciplinaire doit être adressé au District de la Vienne de football via la commission de discipline (**48 heures maxi**), même si celui-ci n'apparaît plus sur le Portail des Officiels.

3. Contact avec Tanguy FLOZE :

Enfin, nous précisons que les missions de Tanguy FLOZE, notre conseiller territorial en arbitrage arrivé début septembre, consistent principalement au recrutement, à la fidélisation et la formation d'arbitres stagiaires.

Pour le contacter : district@foot86.fff.fr

INFORMATIONS DIVERSES

- La mise à jour des Lois du Jeu et des questions / réponses est sur le site de la Fédération Française de Football :
<https://www.fff.fr/9-les-arbitres/240-les-lois-du-jeu.html>
- L'accès aux indemnisations reçues depuis le Portail des Officiels. Cette fonctionnalité vous permet :
 - de consulter l'historique de vos indemnitations en temps réel,
 - d'avoir une vision claire de vos remboursements,
 - de suivre l'historique de vos indemnitations en temps réel,
 - de faciliter le suivi de votre activité.



AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2025 - 2026

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 01/12/2025 Semaine 1 du 10 au 12/02/2026 Semaine 2 du 18 au 20/03/2026 Certification 05/05/2026	J1/J2 : 09h00-17h30 J3 : 09h00-12h30
Coach Séniors	Inter-secteur avec les Deux-Sèvres Parthenay	Positionnement 24/11/2025 Semaine 1 du 12 au 13/01/2026 Semaine 2 du 09 au 10/03/2026 Certification 28/04/2026	08h30-17h00
Responsable École de Football	Poitiers	Positionnement 09/10/2025 Semaine 1 13,14/11 et 15,16/12/2025 Semaine 2 29,30/01 et 2,3/03/2026 Certification 15/04/2026	09h00-17h00



Retrouvez toutes les
informations sur notre site
internet lfna.fff.fr





CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2	Poitiers	22/01/2026	A définir
CFF3	Beaumont	27/01/2026	A définir

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	22/10 et 05/12/2025	09h00-17h00
CFI U6-U9	Poitiers	17/02 et 08/04/2026	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	21/10 et 05/12/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	16/02 et 07/04/2026	09h00-17h00
CFI U14-U19	Vasles (Inter-secteur 79/86)	12/11 et 26/11/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Verrières	19/01 et 09/02/2026	09h00-17h00



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mercredi 14 janvier 2026 Procès-verbal n°12

Président M. Jean-Louis OLIVIER
Présents MM. Grégory BOUCHET, Philippe GUILBAULT et Christian DELCEL

Approbation du PV n°11 sans modification

REPORT DES MATCHS

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Colonnes	Colonne2	Motif	à jouer le
D1	/	10	07/12/25	54667875	Nouaillé (2)	/	Châtellerault Portugais (1)	Arrêté municipal	30/04/26
D1	/	10	06/12/25	54667879	Antran (1)	/	3 Vallées 8 (2)	Arrêté municipal	30/04/26
D1	/	10	06/12/25	54667878	Valdivienne (1)	/	Ligugé (2)	Arrêté municipal	01/05/26
D1	/	11	14/12/25	54667886	Châtellerault Portugais (1)	/	Chasseneuil St Georges (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	18/01/26
D1	/	12	20/12/25	54667892	Valdivienne (1)	/	Neuville (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	12	20/12/25	54667895	Antran (1)	/	Montamisé (1)	Arrêté municipal	17/01/26
D2	A	10	07/12/25 11/01/26	54668053	Beaumont St Cyr (3)	/	Poitiers CEP (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	A	10	07/12/25 11/01/26	54668048	St Julien L'Ars (1)	/	Availles en Châtellerault (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D2	A	10	06/12/25 10/01/26	54668049	Oyré Dangé (1)	/	UCSE (1)	Arrêté municipal	17/01/26
D2	A	11	14/12/25 11/01/26	54668055	Thuré Besse (1)	/	Naintré (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	A	11	14/12/25 20/12/25	54668056	Availles en Châtellerault (1)	/	Oyré Dangé (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	15/02/26
D2	A	11	13/12/25 20/12/25 10/01/26	54668058	Jaunay Marigny (1)	/	La Pallu (1)	Arrêté municipal	14/02/26
D2	B	9	29/11/25 10/01/26	54668174	St Benoit (1)	/	Chauvigny (3)	Coupe de France	21/02/26
D2	B	10	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54668181	Fleuré (1)	/	Fontaine le Comte (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	B	10	07/12/25	54668183	Chauvigny (3)	/	St Maurice Gençay (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	B	10	06/12/25 10/01/26	54668182	Rouillé (1)	/	Smarves Iteuil (1)	Arrêté municipal	14/02/26
D2	B	10	06/12/25 10/01/26	54668936	Vivonne (1)	/	Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	14/02/26
D2	B	11	13/12/25 10/01/26	54668187	St Maurice Gençay (1)	/	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D3	A	7	30/11/25 21/12/25 11/01/26	54668289	St Léger de Montbrillais (1)	/	Mirebeau (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D3	B	7	30/11/25 21/12/25	54668381	Leigné sur Usseau (1)	/	Cenon/Vouneuil (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D3	B	8	07/12/25 21/12/25	54668385	Ozon (2)	/	Biard (1)	Terrain impraticable et arrêté municipal	15/02/26
D3	B	8	07/12/25 11/01/26	54668386	Cenon/Vouneuil (1)	/	Oyré Dangé (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	B	8	07/12/25 11/01/26	54668387	Leigné sur Usseau (1)	/	Poitiers Portugais (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	B	9	14/12/25 11/01/26	54668391	Antran (2)	/	Ozon (2)	Arrêté municipal	21/02/26
D3	B	9	14/12/25 21/12/25	54668392	Naintré (3)	/	Poitiers Portugais (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D3	B	9	14/12/25	54668388	Oyré Dangé (2)	/	Leigné sur Usseau (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	7	30/11/25 21/12/25	54668468	Valdivienne (2)	/	3 Vallées 86 (3)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	C	8	07/12/25 11/01/26	54668477	Paizay le Sec (1)	/	Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	C	8	06/12/25 10/01/26	54668473	3 Vallées 86 (3)	/	Poitiers CEP (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	9	13/12/25	54668482	3 Vallées 86 (3)	/	Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	14/02/26
D3	D	6	23/11/25 21/12/25	54672787	Château Larcher (2)	/	Nouaillé (3)	Arrêté municipal	18/01/26
D3	D	7	30/11/25 11/01/26	54672795	Nouaillé (3)	/	St Saviol (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	D	8	07/12/25	54672801	Nouaillé (3)	/	Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D3	D	8	07/12/25 11/01/26	54672799	Château Larcher (2)	/	Sommière St Romain (1)	Arrêté municipal	15/02/26



D4	A	7	30/11/25 21/12/25 11/01/26	54201854	St Léger de Montbrillais (2)	Loudun (2)	Arrêté municipal	18/01/26
D4	A	7	30/11/25 21/12/25	54668586	Sammarçolles (1)	Ouzilly (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	A	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54123615	ASM (1)	Mirebeau (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	A	8	07/12/25 11/01/26	54668587	Vouillé (1)	Sammarçolles (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	B	6	23/11/25 11/01/26	54668792	Ozon (3)	Ingrandes (2)	Terrain impraticable	18/01/26
D4	B	7	29/11/25 21/12/25	54668797	Cenon/Vouneuil (2)	St Rémy sur Creuse (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	B	8	07/12/25 11/01/26	54668802	St Rémy sur Creuse (1)	Coussay les Bois (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	B	8	07/12/25	54668806	Ingrandes (2)	Availles en Châtellerault (2)	Arrêté municipal	14/02/26
D4	C	7	30/11/25 21/12/25	54668722	St Julien L'Ars (2)	Montmorillon (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	C	8	07/12/25 11/01/26	54668727	Vallée du Salleron (1)	St Julien L'Ars (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	C	8	07/12/25 10/01/26	54791812	Chapelle Viviers (1)	Jouhet Pindray (1)	Arrêté municipal	14/02/26
D4	D	8	07/12/25 21/12/25	54668895	Jaunay Marigny (2)	Vicq Sur Garonne (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	D	9	14/12/25 11/01/26	54668900	Dissay (1)	Montmésié (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	D	9	13/12/25 10/01/26	54668898	Pouillé Tercé (1)	Jaunay Marigny (2)	Arrêté municipal	21/02/26
D4	E	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54687017	Sèvres Anxaumont (2)	Fontaine le Comte (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	E	8	06/12/25 21/12/25	54668966	Smarves Iteuil (2)	3 Vallées 86 (4)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	E	9	14/12/25 11/01/26	54687019	3 Vallées 86 (4)	Vivonne (2)	Arrêté municipal	18/01/26
D4	E	9	13/12/25 11/01/26	54124116	Rouillé (2)	Smarves Iteuil (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	F	7	30/11/25 21/12/25	54669016	Brion St Seconde (2)	Chatain (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54124200	Valence en Poitou FC (1)	Usson du Poitou Isle Jourdain (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	F	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54124201	Bouresse/Queaux Moussac (1)	St Saviol (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54669019	Chatain (1)	Availles Limouzine (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54669020	Brion St Seconde (2)	ACG Foot Sud 86 (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	F	8	07/12/25 10/01/26	54669018	St Maurice Gençay (2)	Château Larcher (3)	Arrêté municipal	14/02/26
D5	A	8	07/12/25 21/12/25	54669079	Sammarçolles (2)	Loudun (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	A	9	14/12/25 21/12/25 11/01/26	54464668	Beuxes (1)	UCSE/Colombiers (3)	Arrêté municipal	18/01/26
D5	A	9	14/12/25 11/01/26	54669084	Sammarçolles (2)	Moncontour (1)	Arrêté municipal	22/02/2026*
D5	B	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54159218	Antran (3)	St Christophe (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	C	6	23/11/25 21/12/25	54669144	Oyré Dangé (3)	St Rémy sur Creuse (2)	Arrêté municipal	18/01/26
D5	C	8	07/12/25 11/01/26	54669153	Oyré Dangé (3)	Buxeuil (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	C	8	07/12/25 11/01/26	54669154	Coussay Les Bois (2)	St Rémy sur Creuse (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	D	9	14/12/25 11/01/26	54669248	Dissay (2)	Bonneuil Matours (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	E	9	14/12/25 11/01/26	54669338	Jaunay Marigny (3)	Dissay (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	F	6	23/11/25 21/12/25	54695955	Nouaillé (4)	Crottelle/Fontaine (1)	Arrêté municipal	01/02/26
D5	F	7	30/11/25 11/01/26	54695961	St Julien L'Ars/Savigny (3)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	22/02/2026*
D5	F	7	30/11/25 21/12/25	54695958	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	Dienné (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	F	8	07/12/25	54695962	3 Vallées 86 (5)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	F	8	07/12/25 11/01/26	54695963	Dienné (1)	Crottelle/Fontaine (1)	Arrêté municipal	22/02/2026*
D5	F	8	07/12/25 11/01/26	54695964	Validivienne (3)	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	Arrêté municipal	22/02/2026*
D5	F	9	14/12/25	54695971	3 Vallées 86 (5)	St Julien/Savigny (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	8	07/12/25 11/01/26	54465598	Saulgé (1)	Vallée du Salleron (2)	Arrêté municipal	18/01/26
D5	G	8	07/12/25 11/01/26	54669447	Montmorillon (4)	Nalliers/St Savin (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	H	8	07/12/25 11/01/26	54696052	Coulombiers (1)	Vivonne (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	H	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54696055	Savigne/Blanzay (1)	Vouneuil Béruges (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	I	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54697424	Brion St Seconde (3)	Blanzay (1)	Arrêté municipal	25/01/26
D5	I	9	14/12/25 11/01/26	54697429	Adriers (2)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	15/02/26

Les dates "à définir" seront actualisées en fonction des résultats des rencontres des Coupes et Challenges.

* sauf si les équipes sont encore qualifiés en Coupe ou Challenge



SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de COUPE ou CHALLENGE MASCULIN REMIS						
Coupe ou Challenge	Tour	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à rejouer le
Challenge Renaudie	3	18/01/26		Vendelogne (2) ou Orches (1) / Sammarçolles (2)	Dossier en cours sur le match précédent	à définir

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à rejouer le
D4	F	6	23/11/26 21/12/25	54124192	Valence en Poitou FC (1) / Château Larcher (3)	Match arrêté terrain impraticable	18/01/26
D5	E	8	07/12/25 21/12/25	54669332	Dissay (3) / Fontaine le Comte (4)	Match arrêté terrain impraticable	18/01/26
D5	H	8	07/12/25 21/12/25	54696056	Rouillé (3) / Valence en Poitou OC (3)	Match arrêté terrain impraticable	18/01/26

DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 54668054: Chasseneuil St Georges (2) – Beaumont St Cyr (3) en poule A du 13/12/25

Évocation

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 07/01/26 (PV n°15) qui donne match perdu par pénalité (4-0, -1 point) à l'équipe de Chasseneuil St Georges (2) pour en donner le gain à l'équipe de Beaumont St Cyr (3) (4-0, 3 points).

DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 54668480 : Poitiers Cep 1892 (2) – Migné Auxances (2) en poule C du 14/12/25

Évocation

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 07/01/26 (PV n°15) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Migné-Auxances (2) pour en donner le gain à l'équipe de Poitiers Cep 1892 (2) (3-0, 3 points).

Match n° 54668383 : Naintré (3) – Ingrandes (1) en Poule B du 07/12/25.

Évocation

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 17/12/25 (PV n°14) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Naintré (3) pour en donner le gain à l'équipe d'Ingrandes (1) (3-0, 3 points).

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 54791814 : Montmorillon (3) – Jardres (1) en Poule C du 14/12/25.

Réserve

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°14 (17/12/25), qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 7 à 1 en faveur de Montmorillon (3).

Match n° 54791811 : Jardres (1) – St Savin St Germain (2) en Poule C du 07/12/25 remis le 21/12/25

Réserve

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°15 (07/01/26), qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 1 à 0 en faveur de St Savin St Germain (2).

Match n° 54669024 : Valence en Poitou Couhé (1) – ACG Foot Sud 86 (2) en poule F du 14/12/25

Évocation

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 07/01/26 (PV n°15) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Valence en Poitou Couhé (1) pour en donner le gain à l'équipe d'ACG Foot Sud 86 (2) (3-0, 3 points).



DÉPARTEMENTAL 5

Correspondance : La commission sportive valide la demande de l'UCSE 2 d'évoluer à domicile sur le terrain de la commune de Cernay, le dimanche à 15h00, lors de la phase 2 du championnat et en informe les équipes de la poule B.

Match n° 54159224 : St Christophe (1) – Thuré Besse (2) en Poule B du 14/12/25.

Réserve

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°14 (17/12/25), qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 3 à 3 entre les deux équipes.

COUPE LOUIS DAVID

COUPE LOUIS DAVID : 4^{ème} tour le 18/01/26

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.2
1	3 Cités Poitiers 1	D2A	Poitiers Gibauderie 1	D3A
2	Acg Foot Sud 86 1	D3D	Ligugé 2	D1
3	Bouresse/Queaux Moussac 1	D4F	Chauvigny 3	D2B
4	Brion St Secondin 1	D2B	Paizay Le Sec 1	D3C
5	Buxerolles 3	D2B	Ozon 2	D3B
6	Jaunay Marigny 1	D2A	Mirebeau 1	D3A
7	La Pallu 1	D2A	Ingrandes 1	D3B
8	Loudun 1	D3A	Availles En Chatellerault 1	D2A
9	Mignaloux Beauvoir 2	D3C	Vivonne 1	D2B
10	Neuville 2	D1	Thure Besse 1	D2A
11	Poitiers Cep 1	D2A	Coussay 1	D3A
12	Poitiers Stade 3	D1	Beaumont St Cyr 2	D1
13	Sammarcolles 1	D4A	Naintre 2	D2A
14	Sevres Anxaumont 1	D3C	Rouille 1	D2B
15	St Benoit 1	D2B	St Julien L Ars 1	D2A
16	St Leger de Montbrillais 1	D3A	Fontaine Le Comte 2	D2B
17	St Maurice Gencay 1	D2B	Nouaille 2	D1
18	St Saviol 1	D3D	Lusignan 1	D2B
19	Valence En Poitou Oc 1	D3D	Montmorillon 2	D2B
20	Vallée du Salleron 1	D4C	3 Vallées 86 2	D1



COUPE JOLLIET ROUSSEAU

JOLLIET ROUSSEAU : 3^{ème} tour le 18/01/26

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.
1	Adriers 1	D5G	Leignes S/Fontaine 1	D3C
2	Aslonnes 1	D5H	Availles Limouzine/Pressac 1	D4F
3	Dienne 1	D5F	Chatain 1	D4F
4	Asm 1	D4A	Cisse 1	D4D
5	Archigny 1	D4B	Poitiers Baroc 1	D5E
6	Biard 1	D3B	Quincay 1	D3A
7	Boivre 1	D4E	Coussay Les Bois 1	D4B
8	Coulombiers 1	D5H	Avanton 1	D3A
9	Dissay 1	D4D	Cenon/Vouneuil 1	D3B
10	Haims 1	D5G	Sommieres St Romain 1	D3D
11	Jouhet Pindray 1	D4C	Poitiers Portugais 1	D3B
12	Moncontour 1	D5A	Colombiers 1	D3B
13	Ouzilly 1	D4A	Leigne S/Usseau 1	D3B
14	Poitiers Asac 1	D3D	Les 3 Moutier 1	D4A
15	Pouillé Tercé 1	D4D	Payroux Charr. Maup. 1	D3D
16	Savigny L'Evescault 1	D4E	Chapelle Viviers 1	D4C
17	St Remy surCreuse 1	D4B	Pleumartin Roche Posay 1	D5C
18	Vendelogne 1	D5A	Nord Vienne 1	D3A

COUPE TASSIN

COUPE TASSIN

1er tour à jouer avant le dimanche 22 février 2026

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.2
1	FC 3 VALLEES 86 (1)	R2 A	FONTAINE LE COMTE (1)	R3 B
2	MIGNE AUXANCES (1)	R3 A	BUXEROLLES (2)	R3 A
3	NIEUIL L'ESPoir (1)	R3 E	NAINTRE (1)	R3 B
4	ST SAVIN ST GERMAIN (1)	R2 B	MIGNALOUX BEAUVOIR (1)	R3 A



CHALLENGE DES RÉSERVES

CHALLENGE DES RÉSERVES : 4^{ème} tour le 18/01/26

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.2
1	Acg Foot Sud 86 2	D4F	3 Cites Poitiers 2	D3A
2	Availles En Chatellerault 2	D4B	Antran 2	D3B
3	Vicq S/Gartempe 2	D4D	Beaumont St Cyr 3	D2A
4	Jaunay Marigny 2	D4D	Chatellerault Portugais 2	D4B
5	Ligue 3	D3C	Fontaine Le Comte 3	D4E
6	Neuville 3	D3A	Montamise 2	D4D
7	Smarves Iteuil 2	D4E	St Benoit 2	D3D
8	St Julien L Ars 2	D4C	3 Vallees 86 3	D3C

La rencontre : **Beaumont St Cyr (3) – Vicq sur Gartempe (2)**, initialement prévue le dimanche 18 janvier 2026 et définie lors du dernier tirage, est inversée en raison de l'écart de deux divisions entre les deux équipes.

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE: 3^{ème} tour le 18/01/26

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.2
1	Availles Limouzine 2	D5I	St Julien L Ars/Savigny 3	D5F
2	Blanzay 1	D5I	Bouresse.Queaux Mous 2	D5G
3	Bonneuil Matours 1	D5C	Boivre 2	D5E
4	Buxeuil 1	D5C	Champigny 1	D5A
5	Champigny 2	D5A	Dissay 2	D5D
6	Chapelle Viviers 2	D5G	Valence En Poitou Oc 2	D5I
7	Croutelle/Fontaine 1	D5F	Adriers 2	D5I
8	Lavoux Liniers 2	D5D	Coussay les Bois	D5C
9	Les 3 Moutiers/Nord Vienne 2	D5A	Jaunay Marigny 3	D5E
10	Lusignan 2	D5I	Aslonnes/St Maurice Gençay 2	D5F
11	Mouterre-Silly 1	D5A	St Christophe 1	D5B
12	Nalliers/St Savin 1	D5G	Smarves Iteuil 3	D5F
13	Orches 1 ou Vendelogne 2	D5B D5G	Sammarcolles 2	D5A
14	Quincay 2	D5E	Avanton 2	D5D
15	Sillars 1	D5C	Vouneuil Beruges 3	D5H
16	Sommieres St Romain 2	D5I	Nouaille 4	D5F
17	St Christophe 2	D5A	Moncontour/Coussay 2	D5B
18	Thure Besse 2	D5B	Biard 2	D5H
19	Ucse 2	D5B	Vouillé Latillé 2	D5E
20	Villeneuve 1	D5D	Lussacoise 1	D5G

Report : En raison du report de l'audition de la Commission de Discipline prévue le 13 janvier 2026 concernant la rencontre : **Orches (1) – Vendelogne (2)**, le match qui devait opposer le vainqueur de ce match à **Sammarcolles** le dimanche 18 janvier, est reportée à une date ultérieure.

Prochaine réunion : mercredi 21 janvier 2026

Le Président, M. Jean-Louis OLIVIER

Le Secrétaire, Christian DELCEL



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 13 janvier 2026
Procès-verbal n°14

Président de séance : M. Philippe BARRITAULT

Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSEREAU

MM. Frédéric TURBEAU et Christian SAVIGNY

Excusé : M. Christian DUVERGER

Le PV n°13 du 16 décembre 2025 est adopté sans modification.

DATE A RETENIR

Samedi 24 janvier 2026 : Reprise du championnat U18, U17, U15 et U13

Samedi 31 janvier 2026 :

- Tour 2 du Challenge Dansac (matchs reportés du 06/12/25)
- 1/8 de finale Challenge U18, Consolante U18, Challenge U15 et Consolante U15 (matchs reportés du 06/12/25)

Samedi 21 février : Finale Futsal Jeunes à Civaux

Samedi 28 février 2026 : Reprise des plateaux U11

Samedi 28 mars 2026 : Finale départementale Festival Foot U13 Pitch

Samedi 23 mai 2026 : Finale des Challenges U18, U15, Consolante U18, Consolante U15 et Challenge Dansac

Samedi 30 mai 2026 : Journée Nationale des Débutant



SAISON 2025 - 2026 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes	Motif	à jouer le
U18	/	1/8	13/12/25	55226505	Jaunay Marigny (1)	Gj Val de Clouère (1)	Report du championnat	31/01/26
U18	/	1/8	13/12/25	55226507	Gj VVM Chauvigny (4)	Buxerolles (2)	Report du championnat	31/01/26
U18	/	1/8	13/12/25	55226503	Gj Montasèvres (2)	Neuville (3)	Report du championnat	31/01/26
U18	/	1/8	13/12/25	55226508	Châtellerault Portugais (1)	Gj Avenir 86 (1)	Report du championnat	31/01/26
U18	/	1/8	13/12/25	55226502	St Benoit/Ligugé (1)	Migné Auxances (2)	Report du championnat	31/01/26
ConsU17	/	1/8	13/12/25	55245826	Gj Montasèvres (1)	Gj Cap Haut Poitou (1)	Report du championnat	31/01/26
ConsU17	/	1/8	13/12/25	55245825	Gj Foot Sud 86 (1)	Naintré (1)	Report du championnat	31/01/26
ConsU17	/	1/8	13/12/25	55245832	Poitiers CEP (1)	Gj VVM Chauvigny (3)	Report du championnat	31/01/26
ConsU17	/	1/8	13/12/25	55245830	Gj Antoigné Ingrandes (1)	Gj 3 vallées 86 (1)	Report du championnat	31/01/26
ConsU17	/	1/8	13/12/25	55245828	Poitiers ASAC (1)	Montmorillon (3)	Report du championnat	31/01/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226510	Gj Sud Haut Poitou (1)	Mirebeau (1)	Report du championnat	31/01/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226516	Migné Auxances (2)	Châtellerault Portugais (1)	Report du championnat	31/01/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226514	Montmorillon/3Vallées 86 (2)	Nieul/Mignaloux (1)	Report du championnat	31/01/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226513	Loudun (1)	Gj VVM Chauvigny (2)	Report du championnat	31/01/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226512	GJ Foot Sud 86 (1)	Gj Dissay Beaumont (2)	Report du championnat	31/01/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226511	Gj Avenir 86 (1)	Vouneuil Béruges (1)	Arrêté municipal	31/01/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245842	Vivonne/Biard (1)	Gj Cap Haut Poitou (1)	Report du championnat	31/01/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245844	Gj VVM Chauvigny (3)	Poitiers ASAC (2)	Report du championnat	31/01/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245845	Vouneuil Béruges (2)	Ligugé/St Benoit (1)	Report du championnat	31/01/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245846	Gj 3 Vallées 86 (1)	Availles/Bonneuil/Cenon/Vouneuil (1)	Report du championnat	31/01/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245847	Gj Val de Clouère (1)	Gj Antoigné Ingrandes (1)	Report du championnat	31/01/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245848	Valence en Poitou OC (1)	Migné Auxances (3)	Report du championnat	31/01/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245843	Naintré (1)	Gj Montasèvres (1)	Report du championnat	31/01/26
Challenge Dans	A	2	13/12/25		Neuville (3), Buxerolles (2), Poitiers Stade (3) et Gj VVM Chauvigny (2)	Report du championnat	31/01/26	
Challenge Dans	B	2	13/12/25		Valence en Poitou OC (1), Poitiers Stade (2), Gj Espoir Sud Poitiers (2) et Gj VVM Chauvigny (3)	Report du championnat	31/01/26	
Challenge Dans	D	2	13/12/25		Gj Espoir Sud Poitiers (3), Mignaloux Beauvoir (1), St Benoit/Ligugé (2) et Gj Dissay Beaumont (3)	Report du championnat	31/01/26	
Challenge Dans	E	2	13/12/25		Valdivienne (1), Gj 3 Vallées 86 (1), Gj Espoir Sud Poitiers (5) et Buxerolles (3)	Report du championnat	31/01/26	
Challenge Dans	F	2	13/12/25		UCSE (1), Gj Dissay Beaumont (2), Gj Cap Haut Poitou (2) et Neuville (4)	Report du championnat	31/01/26	
Challenge Dans	G	2	13/12/25		Gj Avenir 86 (1), Neuville (2), Poitiers ASAC (3) et Gj Sud Haut Poitou (1)	Report du championnat	31/01/26	
Challenge Dans	H	2	13/12/25		Biard (1), Gj Espoir Sud Poitiers (4), Poitiers ASAC (2) et Poitiers Gibauderie (1)	Report du championnat	31/01/26	

CHALLENGE U18

CONSOLANTE U18

Match n°55245827 : Valence en Poitou OC/Vivonne (1) – Migné Auxances (3) du 13/12/2025

La Commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°15 du 07/01/2026) qui donne match perdu par pénalité (3-0) à l'équipe de Migné Auxances (3) pour en donner le gain à l'équipe de Valence en Poitou Oc / Vivonne (1) (3-0).

L'équipe de Valence en Poitou OC/Vivonne (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.



FUTSAL

FORFAITS

Plateaux du 10/01/2026

Amende de 5€

U11 Fétis Lahitte G

A Pressac

1^{er} forfait de Vivonne (1). Amende de 5€ au club de Vivonne.

U15 Critérium G

A Pressac

1^{er} forfait de GJ Espoir Sud Poitiers (1). Amende de 5€ au club de GJ Espoir Sud Poitiers
1^{er} forfait de Valence en Poitou OC. Amende de 5€ au club de Valence en Poitou OC

U18 Amicaux G

A Jaunay Marigny

1^{er} forfait de Buxerolles (2). Amende de 5€ au club de Buxerolles.

Amende de 13€

U11 Fétis Lahitte G

A Quinçay

1^{er} forfait de Poitiers 3 Cités (1) (sans prévenir). Amende de 13€ au club de Poitiers 3 Cités

U13 Critérium F

A Quinçay

1^{er} forfait du SO Châtellerault (sans prévenir). Amende de 13€ au club de SO Châtellerault

U15 Critérium G

A Pressac

1^{er} forfait de Vivonne/Biard (1) (sans prévenir). Amende de 13€ au club de Vivonne/Biard

U15 Amicaux G

A Monts sur Guesnes

1^{er} forfait de GJ Avenir 86 (2) (sans prévenir). Amende de 13€ au club de GJ Avenir 86

A Pressac

1^{er} forfait de St Savin/Vicq (sans prévenir) Amende de 13€ au club de St Savin /Vicq



U11 – PHASE 3

NIVEAU 1

POULE A	POULE B	POULE C
Buxerolles 1	Cenon/Voun/Ava/Bon 1	GJ VVM Chauvigny 1
Châtellerault so 1	Châtellerault SO 2	Migné Auxances 1
GJ Sud Haut Poitou 1	Jaunay Marigny 1	Montmorillon 1
Neuville 1	Ozon 1	Nouallé 1
St Benoit 1	Poitiers 3 Cités 1	Poitiers ASAC 1
Stade Poitevin 1	Stade Poitevin 2	Poitiers CEP 1
		Stade Poitevin 3

NIVEAU 2

POULE D	POULE E	POULE F
ASM 1	Poitiers ASAC 2	Smarves Iteuil 1
Châtellerault Portugais 1	GJ Dissay Beaumont 2	Buxerolles 2
Châtellerault SO 4	GJ Sud Haut Poitou 2	Fontaine le Comte 1
GJ Cous./St Sauv. /Pleum.1	Migné Auxances 2	GJ Cap Haut Poitou 1
UCSE 1	Poitiers CEP 2	GJ Val de Vonne 1
Mirebeau 1	Vouneuil Béruges 1	GJ Montsèvres 1
	Biard 1	Neuville 2

POULE G	POULE H
Mignaloux Beauvoir 1	Châtellerault SO 3
Ligugé 1	GJ Antoigné Ingrandes 1
GJ 3 Vallées 86 1	GJ Dissay Beaumont 1
GJ Val de Clouère 1	GJ Avenir 86 1
Montmorillon 2	Naintré 1
Nieul l'Espoir 1	Ozon 2
GJ VVM Chauvigny 2	

NIVEAU 3

POULE I	POULE J	POULE K
Châtellerault Portugais 2	Chasseneuil St Georges 1	GJ VVM Chauvigny 4
Loudun 1	Cenon/Vou/Ava/Bon 2	Buxerolles 3
UCSE 2	GJ Avenir 2	GJ Cap Haut Poitou 2
Naintré 2	Jaunay Marigny 2	Migné Auxances 3
Nord Vienne/Samarcolles 1	Ozon 3	Poitiers CEP 3
St Leger M/3 Moutiers 1	Thuré Besse/Ouzilly 1	Vouneuil Béruges 2
	Vicq/Gartempe 1	Vouneuil Béruges 4

POULE L	POULE M	POULE N
Chasseneuil St Georges 2	Adriers 1	GJ Foot Sud 86 1
GJ Sud Haut Poitou 3	GJ 3 Vallées 86 2	GJ Val de Clouère 2
GJ VVM Chauvigny 3	Montmorillon 3	GJ Val de Vonne 2
Neuville 3	Nieul l'Espoir 2	GJ Val de Vonne 3
Poitiers ASAC 3	Saulgé 1	St Benoit 2
Stade Poitevin 4F	Valdivienne 1	Valence en Poitou 1
Vouneuil Béruges 3	Valdivienne 2	Vivonne 1



TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Feuilles de plateaux manquantes

Amende de 15€

Documents manquants à envoyer au plus tard le 20/01/2026 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception des documents.

U11-Plateaux du 22/11/2025

Poule F : à St Nicolas (Biard)

La Commission demande au club de **Biard** les documents suivants avant le **20/01/2026**

- La feuille de résultats du plateau

U11 - Plateaux du 29/11/2025

Poule E : à Vouillé (GJ Sud Haut Poitou)

La Commission demande au club du **Migné Auxances (2)** les documents suivants avant le **20/01/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de **Migné Auxances (2)** présents au plateau

Poule G : à Château Larcher

La Commission demande au club du **GJ VVM Chauvigny (2)** les documents suivants avant le **20/01/26**

- La feuille de licences des joueurs **GJ VVM Chauvigny (2) présents** au plateau

Poule J : à Poitiers CEP

La Commission demande au club de **Buxerolles les** documents suivants avant le **20/01/2026** :

- La feuille de licences des joueurs de **Buxerolles (3)** présents au plateau

Poule L : à Adriers

La Commission demande au club d'**Adriers les** documents suivants avant le **20/01/2026** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs **présents** au plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule M : à Naintré

La Commission demande au club de **Naintré** les documents suivants avant le **20/01/2026** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents au plateau
- La feuille de résultats du plateau

U11 - Plateaux du 06/12/2025

Plateaux du 06/12/25 reportés au 13/12/2025

Poule D : à Naintré

La Commission demande au club de **Naintré** les documents suivants avant le **20/01/2026** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents au plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule G : à St Benoit

La Commission demande au club de **St Benoit** les documents suivants avant le **20/01/2026** :

- Les feuilles de licences des joueurs de l'**ASAC 2 et Smarves Iteuil** présents au plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule L : à Château Larcher

La Commission demande au club de **GJ Val de Clouère** les documents suivants avant le **20/01/2026** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents au plateau
- La feuille de résultats du plateau



PLATEAUX U7/U9 / PHASE 1

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

La Commission demande d'utiliser les documents officiels transmis sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District impérativement par l'onglet Foot Animation Loisirs (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende

Rappel : Les feuilles de Bilan sont souvent incomplètes. Le nombre de licenciés de chaque club n'est pas toujours notifié.

Feuilles de plateaux manquantes

Amende de 15€

Plateau U7/U9 du 08/11/2025

Secteur 8 : plateau à Adriers - Usson

La Commission demande au club **d'Adriers - Usson** les documents suivants à recevoir pour le **20/01/2026**

- Les feuilles de licences de tous les participants de chaque club
- Les feuilles bilan U6/U7 et U8/U9

La FMI est obligatoire.

En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail uniquement au District le lundi impérativement sous peine d'amende.

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception.

TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Amende de 15€

U13 Brassage - FMI Manquante

Match n° 54913657 : St Benoit / Ligugé (3) – Vivonne (1) **du 22/11/25** en poule D

**Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRIAULT**



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion en présentiel du mercredi 14 janvier 2026
Procès-verbal n° 16

Présents : Mme Maryse MOREAU (en partie).
 MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

Assiste : Mme Adeline URANGA (secrétaire de Séance)

Approbation du PV n° 15 (par voie électronique) du mercredi 07 janvier 2026 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Availles en Châtellerault	GJ Foot Sud 86	Payroux Charroux Mauprévoir
Availles Limouzine / Pressac	GJ Montasèvres	Poitiers 3 cités
Avanton	GJ Val de Vonne	Poitiers Asac
Beaumont St Cyr	GJ VVM Chauvigny	Poitiers Cep
Beuxes	Ingrandes	Poitiers Gibauderie
Blanzay	Jardres	Quinçay
Boivre	Jaunay Marigny	Rouillé
Bonneuil Matours	La Chapelle Viviers	Savigny l'Evescault
Bouresse / Queaux Moussac	La Pallu	Sèvres Anxaumont
Brion St Secondin	Leignes sur Fontaine	St Benoît
Buxerolles	Les Trois Moutiers	St Christophe
Cenon / Vouneuil	Ligugé	St Maurice Gençay
Chasseneuil St Georges	Loudun	St Saviol
Château Larcher	Lusignan	Stade Poitevin
Châtellerault Portugais	Mignaloux Beauvoir	Thuré Besse
Châtellerault Réunionnais	Migné Auxances	Usson l'Isle
Chauvigny	Montmorillon	Valdivienne
Colombiers	Naintré	Valence en Poitou – Couhé
Dissay	Neuville	Valence en Poitou OC
FC 3 vallées 86	Nieul l'Espoir	Vernon
Fleuré	Niort St Florent	Vicq sur Gartempe
Fontaine le Comte	Nouaillé	Villeneuve Chauvigny
GJ Antoigné Ingrandes	Orches	Vivonne
GJ Avenir 86	Oyré Dangé	Vouillé / Latillé
	Ozon	Vouneuil Béruges



DÉPARTEMENTAL 1

Match n° 54667889 : Poitiers Stade (3) – Châtellerault Portugais (1) du 20/12/25

Évocation

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 15 du 07/01/26, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers Stade (3) d'un joueur (licence n° 2545560965) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Poitiers Stade a été informé et a formulé ses observations par courriel (du 13/01/26 à 16h58).

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné deux fois par la Commission Régionale de Discipline (PV des 27/11/25 et 04/12/25) pour un (1) match de suspension (3^{ème} avertissement) et pour deux (2) matchs de suspension, ces deux sanctions à compter du 01/12/25 soit au total trois (3) matchs à purger et que l'équipe de Poitiers Stade (3) évoluant en Départemental 1 n'a effectivement joué que deux matchs depuis cette date, en championnat les 07 et 13/12/25.

Considérant l'extrait de l'article 4.5 du Règlement Disciplinaire des RG de la FFF qui précise :

Lorsqu'un assujetti fait l'objet de sanctions disciplinaires distinctes dont les dates d'effet se chevauchent ou sont identiques, celles-ci doivent être purgées les unes à la suite des autres dans la continuité.

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2, 226.1 et 2 et 4.5 du Règlement Disciplinaire des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Poitiers Stade (3) pour en donner le gain à l'équipe de Châtellerault Portugais (1) (3-0, 3 points).

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de Poitiers Stade.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 54668725 : Leignes sur Fontaine (2) – Nueil l'Espoir (3) en poule C du 07/12/25 remis le 21/12/25

Évocation

Madame Maryse MOREAU n'a participé ni aux débats ni à la décision.

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 15 du 07/01/26, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Leignes sur Fontaine (2) d'un joueur (licence n° 1182413217) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Leignes sur Fontaine a été informé et a formulé ses observations par courriel (du 12/01/26 à 8h05).

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné deux fois par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 35 du 30/04/25 et 46 du 01/07/25) pour cinq (5) matchs de suspension ferme à compter du 30/04/25 et pour dix (10) matchs de suspension ferme à compter du 01/07/25 soit au total quinze (15) matchs à purger et que l'équipe de Leignes sur Fontaine (2) évoluant en Départemental 4 poule C n'a effectivement joué que douze (12) matchs depuis cette date, en championnat les 11 et 18/05/25 pour la saison 2024/2025 et 21/09, 05 et 19/10, 02, 08, 23 et 30/11 et 14/12/25 et en Challenge des Réserves les 11/10 et 15/11/25 pour la saison 2025/2026.

Considérant, l'extrait du PV n° 46 du 01/07/25

D'infliger dix matchs de suspension ferme, à compter du 01/07/2025, à M. TULLIO Yohann --- (licence n° 1182413217), du club de Valdivienne, pour comportement grossier, injurieux et discriminatoire pendant et hors rencontre.

Cette sanction s'ajoute à celle inscrite dans le PV n°35 du 30/04/2025

Considérant l'extrait de l'article 4.5 du Règlement Disciplinaire des RG de la FFF qui précise :

Lorsqu'un assujetti fait l'objet de sanctions disciplinaires distinctes dont les dates d'effet se chevauchent ou sont identiques, celles-ci doivent être purgées les unes à la suite des autres dans la continuité.

Considérant que le joueur en cause n'avait purgé qu'un seul match avec son ancien club (Valdivienne) et qu'en conséquence, il devait purger la totalité de ses sanctions dans chaque équipe de son nouveau club conformément à l'article 226.1 des RG de la FFF.



Considérant l'extrait de l'article 226.1 des RG de la FFF

En cas de changement de club, la suspension du joueur est purgée dans les équipes du nouveau club, selon les modalités précisées au présent alinéa. Les matchs pris en compte dans ce cas sont les matchs officiels disputés par les équipes de son nouveau club depuis la date d'effet de sa sanction et ce, même s'il n'était pas encore qualifié dans ce club.

Toutefois, si le joueur a purgé l'intégralité de sa suspension dans l'équipe de son ancien club avec laquelle il a été sanctionné, il est libéré de sa suspension vis-à-vis de chaque équipe de son nouveau club. Si le joueur n'a pas purgé l'intégralité de sa suspension dans l'équipe de son ancien club avec laquelle il a été sanctionné, il doit la purger intégralement dans chaque équipe du nouveau club avec laquelle il souhaite reprendre la compétition, conformément au principe défini au paragraphe précédent.

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2, 226.1 et 2 et 4.5 du Règlement Disciplinaire des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Leignes sur Fontaine (2) pour en donner le gain à l'équipe de Nieuil l'Espoir (3) (3-0, 3 points).

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de Leignes sur Fontaine.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

DIVERS

Courriels des clubs de : Ingrandes, Sillars, Valence en Poitou FC, Vallée du Salleron :

Réponses par courriel.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Président de séance : M. Cyrille DENIS.

Secrétaire de Séance : Mme Adeline URANGA



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86

Saison 2025-2026

Stage DETECTION / SELECTION U13 et U12 FILLES

CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueuses licenciées nées en 2013 et 2012.

MERCREDI 21 JANVIER 2026
de 15h30 à 17h15
à MIGNE-AUXANCES

(Complexe André Jarasson - Terrain Synthétique - 86440)

A l'issue de ce stage, les filles seront retenues pour défendre les couleurs de la « Sélection de la Vienne » lors du Tournoi Interdistricts organisé les Lundi 16 et Mardi 17 Février (lieu à définir).

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- de l'autorisation parentale ci-jointe (*si celle-ci n'a déjà été fournie*)
- d'une gourde

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94 (Anthony ALLOUIS – CTD PPF/Formation 86).

Liste des 14 joueuses convoquées

- Et.S LA PALLU : FOURNIER Wendy
- U.S THURE-BESSE : COUCIC Clara, COUCIC Camille
- F.C VOUNEUIL/BERUGES : GEAY Juliette, GUERRAUD Manon, BOURINEAU Anahide
- STADE POITEVIN F.C : TRANCHANT Leilou, ZEFFOUR Ritaj, MOLONGO Luna Lisa Mira, GIRET Faustine, GOYAUD Olivia
- E.S BUXTROLLES : VETAULT Zoé
- F.C LOUDUN : HEBERT Maëva
- C.A NEUVILLE : DAUBA Lucie



SECTION FOOTBALL DEPARTEMENTALE

Collège George SAND Châtellerault



CONCOURS D'ADMISSION



Concours Garçons CM2 / 6èmes : MERCREDI 25 MARS 2026
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.



CONCOURS D'ADMISSION



Concours Garçons 5èmes / 4èmes : MERCREDI 01 AVRIL 2026
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.



INSCRIPTION



Les dossiers de candidature sont à retirer au :

Collège George SAND 11 rue Arthur Ranc
86100 CHATELLERAULT

ou sur le site du collège

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-george-sand-chatellerault>

Tél : 05.49.21.15.97



Centre de Perfectionnement Sportif U13 et U14 Filles

CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueuses U13 et U14 sur l'ensemble de la saison comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

- ~~Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - à MIGNALOUX BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- ~~Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - à MIGNALOUX BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- ~~Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - à MIGNALOUX BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- **Mercredi 25 FEVRIER 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 11 MARS 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 22 AVRIL 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 6 MAI 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)

Objectifs des « C.P.S » :

- *Valoriser le comportement et les compétences des joueuses*
- *Sensibiliser les joueuses aux valeurs éducatives fédérales*
- *Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacune au contact des autres*
- *Profiter des séances et des conseils avisés*
- *Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable*
- *Préparer les joueuses aux détections futures*

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (*à fournir lors de la 1^{ère} séance*)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (*à fournir lors de la 1^{ère} séance*)

En cas d'absence, merci de prévenir impérativement Mr BLOT Jean-Paul (Responsable CPS Féminin) au 06.07.61.55.92



Liste des joueuses U13 convoquées

1	AUDINET	ALICE	ANTOIGNE
2	COUCIC	CAMILLE	THURE-BESSE
3	COUCIC	CLARA	THURE-BESSE
4	DA SILVA DINIZ	LUANA	VOUNUIL/BERUGES
5	FOURNIER	WENDY	LA PALLU
6	GEAY	JULIETTE	VOUNUIL/BERUGES
7	GIRET	FAUSTINE	STADE POITEVIN
8	GUERRAUD	MANON	VOUNUIL/BERUGES
9	TRANCHANT	LEILOU	STADE POITEVIN
10	ZESSOUR	RITAZ	STADE POITEVIN
11	CHOUCOUTOU	SHANANE	STADE POITEVIN
12	DUBOIS ROBERTSON	TIANA	STADE POITEVIN
13	MOLONGO	LUNA	STADE POITEVIN
14	GOYAUD	OLIVIA	STADE POITEVIN
15	COSTARD	ANA	F.C LOUDUN
16	HEBERT	MAEVA	F.C LOUDUN

Liste des joueuses U14 convoquées

1	BROSSARD	MAELYS	STADE POITEVIN
2	EMERIAULT	LIA	SMARVES/ITEUIL
3	HADDAN	RIME	STADE POITEVIN
4	HAMELIN	NINON	STADE POITEVIN
5	JEGOU	ALICE	ST BENOIT
6	MARONNEAU	MAELLE	STADE POITEVIN
7	MATHIEU	JULIETTE	STADE POITEVIN
8	PRIETO	STELLA	STADE POITEVIN
9	SAYSITHIDETH	VANIDA	STADE POITEVIN
10	THOUIN	ELENA	STADE POITEVIN
11	VILLEPONTOUX	DAPHNE	STADE POITEVIN
12	BAZILE OCTUVON	SHAINA	S.O.C
13	VANCOILLIE	ANAISS	GJ VAL DE VONNE
14	DESCHAMPS	JUSTINE	GJ VVM CHAUVIGNY



Centre de Perfectionnement Sportif U12 - U13 Gardiens de buts



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueurs gardiens de buts U12 - U13 comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

Lundi 6 octobre	Terrain synthétique de NEUVILLE DE POITOU (86170) 18h30 à 19h45 (rendez-vous 18h15)
Lundi 3 novembre	
Lundi 17 novembre	
Lundi 1^{er} décembre	
Lundi 15 décembre	
Lundi 5 janvier	
Lundi 19 janvier	
Lundi 2 février	
Lundi 23 février	
Lundi 2 mars	
Lundi 16 mars	

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueurs
- Sensibiliser les joueurs aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacun au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueurs aux détections futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de gardien de but
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (*à fournir lors de la 1^{ère} séance*)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (*à fournir lors de la 1^{ère} séance*)

En cas d'absence, merci de prévenir impérativement

Mr MARTIN Johan (06 44 18 89 15) ou SAVIGNY Christian (06 88 33 44 20)





Liste des joueurs U12 - U13 convoqués

1	BENHALIMA Jade	GJ DISSAY BEAUMONT	
2	BERTIN Leelou	STADE POITEVIN	
3	BROHET Quentin	FC VOUENEUIL BERUGES	
4	GUERIN Noha	STADE POITEVIN	
5	JACQ Malo	GJ ESPoir SUD POITIERS	
6	LAUNHEY Samuel	JS NIEUIL L'ESPoir	
7	RICHARD Marcus	GJ MONTASEVRES	
8	COTTINEAU Baptiste	GJ FOOT SUD 86	
9	COUCIC Camille	US THURE BESSE	
10	DA SILVA DINIZ Luana	FC VOUENEUIL BERUGES	
11	DELBECQ Gabriel	CA NEUVILLE	
12	GAZZURELLI Mael	SO CHATELLERAULT	
13	GOURDON Arthur	CA NEUVILLE	
14	GOYAUD Olivia	STADE POITEVIN	
15	LIEGE Milan	GJ SUD HAUT POITOU	
16	MITAULT Bastien	GJ ESPoir SUD POITIERS	
17	PIERREFICHE Ruben	GJ ESPoir SUD POITIERS	
18	REGNIE Gabriel	STADE POITEVIN	
19	RUIZ Lenny	STADE POITEVIN	



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :E-mail :agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)**Autorise** (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2025-2026 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
 - **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
 - **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser** :
-
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.****DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL**1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



CHARTE de FONCTIONNEMENT du CENTRE de PERFECTIONNEMENT SPORTIF

saison 2025 / 2026

Le fait d'être admis dans le Centre de Perfectionnement Sportif du District de la Vienne de Football (C.P.S) entraîne l'adhésion aux règles énoncées ci-dessous :

ARTICLE 1 :

La responsabilité du C.P.S est confiée au Conseiller Technique Départemental responsable du « Plan de Perfectionnement Fédéral ».

Il coordonne une équipe éducative compétente et motivée, essentielle au développement du projet.

ARTICLE 2 :

La participation des joueurs/es à tous les entraînements, stages et matchs organisés dans le cadre du P.P.F est obligatoire (ou très fortement préconisée).

Il ne sera admis d'absence(s) que pour une raison réelle et sérieuse (dans des limites raisonnables), justifiée(s) au préalable auprès de l'éducateur responsable de la séance.

ARTICLE 3 :

Le C.P.S fonctionnera jusqu'à une date butoir que les jeunes doivent absolument respecter.

Les éducateurs se réservent toutefois le droit, en cours de saison, de réduire les effectifs pour des raisons pédagogiques, voire disciplinaires.

ARTICLE 4 :

Le C.P.S offre à des jeunes joueurs/es un complément de pratique et d'enseignement du Football.

Les séances d'entraînement dans le cadre des horaires du C.P.S ne peuvent en aucun cas se substituer à l'horaire obligatoire des entraînements clubs, mais elles viennent le compléter.

ARTICLE 5 :

L'esprit de groupe et de travail doit primer tout au long des séances, des matchs et des stages du C.P.S. Quiconque oublierait ce principe réduirait ses chances de réussite... Le travail doit être mené au maximum des possibilités.

ARTICLE 6 :

La situation des joueurs/es pourra être réétudiée en cours de saison sportive. Le non-respect de cette charte peut entraîner une éviction du groupe.

ARTICLE 7 :

Dans l'ensemble des activités propres au C.P.S, joueurs/es et éducateurs représentent le District de la Vienne de Football. Ils doivent lui faire honneur par leur esprit et leur comportement.

Signature du jeune joueur(se) : Signature de l'éducateur : Signature des parents ou du tuteur légal :

IMPORTANT :

Ce document signé est à remettre au responsable des C.P.S, Anthony ALLOUIS ou au responsable « Féminin, Jean-Paul BLOT ou au responsable « Masculin », Patrick ECALLE dès le premier rassemblement.